



Maternité des Lilas chronique d'une fin annoncée ? Conseil municipal des Lilas du 2 juillet 2014

Le 3 juillet 2014

Lors du conseil municipal du 2 juillet 2014, la ville des Lilas a pris les dispositions suivantes sur la Maternité des Lilas :

1/ La somme de 3 millions d'euros pour la possible vente du terrain Gutermann à l'association Naissance est retirée du budget municipal.

2/ Mr Lionel Benharous est nommé au Conseil d'administration de l'association Naissance à la place de Mme Madeline Da Silva en tant que représentant de la municipalité. Mr Claude Ermogeni est confirmé à son poste de suppléant.

Mme Madeline Da Silva est toujours présidente du collectif des usagers de la Maternité.

Le Maire Mr Daniel Guiraud a dit qu'il serait reçu avec le député de la circonscription, Président de l'Assemblée Nationale Mr Bartolone, par Mr Valls, le Premier Ministre pour aborder le financement des 18 millions d'euros d'argent public du projet de reconstruction de la Maternité.

Il a confirmé que le permis de construire était arrivé à échéance et qu'un ordre de travaux avait permis de débuter la construction par le groupe Eiffage, seul moyen de garder valide le permis de construire.

Le maire a aussi dit qu'il envisageait de mettre une banderole sur le fronton de la mairie, et qu'il demanderait aux maires des communes voisines de faire de même.

Quelle analyse de la situation peut-on faire ?

Une nouvelle fois les décideurs ne répondent pas aux questions.

Que fera la Mairie des Lilas le 17 juillet, jour de l'assemblée générale extraordinaire de l'association Naissance ?

Qui sont les nouveaux membres de l'association naissance qui remplaceront le professeur Lejeune et les membres du Groupe Hospitalier Diaconesses Croix Saint-Simon ?

Pourquoi la proposition de la CGT et de l'intersyndicale n'est pas reprise par la mairie au Conseil d'Administration de l'association Naissance ?

Quelle somme est due au groupe Eiffage, en cas de dédit, et y a-t-il une caution ?

Nous pensons que notre proposition de trouver un propriétaire tient toujours, la table ronde ou le dépôt de bilan, c'est entre les mains des décideurs. 150 emplois aux Lilas sont en jeu, le personnel peut compter sur l'intersyndicale CGC-CGT, nous ne laisserons pas l'employeur l'association Naissance s'exonérer de ses responsabilités et faire comme tout patron, fuir ses responsabilités.

On ne lâche toujours rien

Notre courrier du 10 juin 2014 au Maire des Lilas Daniel Guiraud reste sans réponse de sa part comme de celle de l'ensemble des responsables auxquels elle a été transmise.

« Au nom de l'ensemble des structures CGT et de l'intersyndicale CGC-CGT, j'ai l'honneur de vous demander l'organisation d'une table ronde des partenaires institutionnels et des représentants syndicaux pour trouver une solution financière pour la reconstruction de la Maternité des Lilas aux Lilas. Face à la menace de dépôt de bilan, vrai nom d'un plan de continuation après le départ du Groupe Hospitalier Diaconesses Croix-Saint-Simon, la situation est dramatique. »